



Probleme de location chez un particulier

Par **sophie90_old**, le **01/07/2007** à **14:08**

Bonjour,

J'ai vécu pendant 2 ans chez une personnes âgées. j'étais étudiante et cela me facilitais la vie d'un point de vu financier .

J'ai donc vécu chez elle pendant 2ans sans avoir signé le moindre contrat, sans qu'elle me déclare au impots et en lui versant le loyer en argent liquide (car celle-ci refusait les chèques) Il y a 1 mois elle m'a annoncé qu'elle allait faire visiter ma chambre le lendemain pour que je "vire les lieux" rapidement.

Je lui est spécifié que je n'avais n'y les moyens financier n'y le temps pour partir rapidement et que j'allais me retrouver a la rue .

Bien heureusement avec l'aide d'une amie j'ai retrouvé un appartement et je suis partie 2 semaine après sa menace .

Aujourd'hui cette dernière tente une action en justice dans laquelle son avocat, qui n'est autre que son fils, m'accuse de détournement de fonds (le loyer) et me somme de payer les 3 mois de préavis _ juillet, août et sept 2007_(qui n'existais pas selon la dame âgée quand j'habitais chez elle).

De plus, le total de la sommation à payer est de 1800 E et cela je pense dans le simple but de ne pas passer devant une juridiction de proximité.

Que dois-je faire sachant que je sais que je suis dans mon droit et que je n'ai pas les moyens financiers pour empêcher une action en justice faite par son fils .

Par **Jurigaby**, le **01/07/2007** à **16:47**

Bonjour.

Si monsieur veut s'amuser avec sa petite carte d'avocat afin de faire les justiciers, vous serez quelque part contraint de rentrer dans son jeu et d'aprendre aussi un avocat..

petite question: Le logement loué était un meublé?